

Economie / L'énergie verte fausserait le marché

L'industrie manque de bois

L'ESSENTIEL

- Fin octobre, les ouvriers de Spanolux arrêteront temporairement le travail.
- Selon la Fédération des Industriels, l'utilisation du bois pour l'énergie verte déséquilibrerait le marché, fausserait les prix et assécherait les stocks.
- Les subventions publiques - les fameux certificats verts - sont pointées du doigt.

Il se croisent les bras, symboliquement. Les ouvriers de l'usine Spanolux (Vieljeux) arrêteront de manière temporaire le travail, le 28 octobre. Un mouvement européen : les entreprises de l'industrie du bois et de l'ameublement s'inquiètent de l'utilisation accrue de cette ressource pour la production d'énergie verte. « Aujourd'hui, certains vont chercher le bois en forêt pour le brûler à l'échelle industrielle. Nous assistons à une destruction importante du marché », résume Geoffroy Collin, responsable environnement et prévention chez Spanolux, spécialisée dans la fabrication de panneaux et de parquet stratifié.

Fedustria, l'organisation professionnelle des fabricants belges du textile, du bois et de l'ameublement, a récemment évoqué « une menace pour l'industrie belge ». Concrètement, les Etats encouragent, via des subventions, les projets de cogénération, biomasse, etc. Problème : la

RÉACTIONS

David Fruylier Sclere Fruylier (Marche) « On prend des bois sur pied pour les brûler ! La cogénération est intéressante pour une ultime valorisation du bois. Si on ne gère pas ce flux, on court droit à notre perte. Le bois, c'est comme un gâteau : dix ou vingt parts, ce n'est pas la même chose. C'est une aberration que de monter des unités avec les certificats verts. On manquera peut-être plus vite de bois que de fuel, à ce rythme. Importer cette ressource n'a aucun sens. »

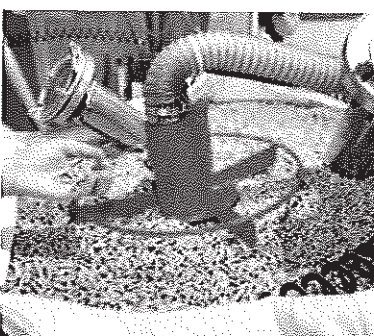
Bernard François Paletteries François (Virton) « La cogénération chez nous fonctionne à partir des déchets de bois, notamment ceux des parcs à conteneurs dont on ne sait rien faire d'autre ! Mais certains sont là par appât du gain, avec les certificats verts, et commencent à venir sur notre terrain. Ils montent des unités gigantesques pour l'énergie verte. C'est du carnage. Il devrait y avoir un comité de régulation. Nous sommes en pleine dérive. C'est du gaspillage. »

Laurent Riche Stabilame (Marlembourg) « L'énergie verte n'est pas la seule cause de fluctuation des prix. Le marché du bois est réglé par des multinationales qui spéculent avec les stocks exactement comme d'autres avec la bourse. De plus, il faut savoir qu'il y a 5-6 ans, je devais payer pour éliminer mes sous-produits dans l'industrie du pain, ce qui faisait la pluie et le beau temps. Désormais, je les valorise sous forme de bûchettes, c'est une source de revenus. »

Jean-Pierre Gribomont Le Saupont (Bertrix) « Nous fabriquons des palettes et ces six derniers mois, le prix du bois a grimpé de 10 à 15 %. Notre matière première est progressivement utilisée pour la cogénération, dans des méga-installations. On arrive dans une démarche mercantile. Il faut revenir à la destination première du bois. On m'a toujours appris qu'on nourrissait les cochons avec les épluchures des pommes de terre, et pas avec les panmes de terre. »

industrie essai une pénurie. « Au niveau d'un bassin comme l'Europe, il y a une vraie nécessité d'importer... Nous n'avons rien contre le bois-énergie. Mais utilisons d'abord cette ressource pour la transformer et, en bout de chaîne, l'incinération devient pertinente », indique le porte-parole de Spanolux. On lira cependant ci-dessous que dans le secteur, cette analyse n'est pas partagée par tous.

Le noyau du problème vise les subventions accordées par les pouvoirs publics - les fameux certificats verts, qui permettent aux producteurs de payer le prix fort pour le bois combustible. « On a incité de manière excessive à s'engager sur cette voie, sans penser aux conséquences », conclut Geoffroy Collin. ■ **NICOLAS DREZ**
ERIC BURDRAFT



LA MATIÈRE première des précieux pellets a un statut d'or vert pour certains opérateurs de la filière bois. © DR

**Pompiers
Pas d'accord
sur la mise en
place d'une
zone unique**

Cette réunion était présentée par certains comme celle de la dernière chance. Ce lundi soir, le gouverneur de la province de Namur Denis Mathen avait invité les 39 bourgmestres pour se pencher, une fois encore, sur l'épineux problème de la réforme des services d'incendie. À l'heure d'être ces lignes, la réunion n'était pas encore clôturée. Mais les quelques échos glanés avant qu'elle ne débute ne laissent planer aucun doute.

Les bourgmestres des dix communes qui excellent ou sont affiliées aux services régionaux de Namur, Andenne, Cambisieux et Eghezée ne changent pas leur position d'un iota. Ils ne veulent pas entendre parler d'une zone unique. Il n'y aura donc pas de convention signée par tous pour l'établissement d'une zone unique. Et le subside de 1,3 million d'euros promis, à la province ne sera pas déboursé par le ministère de l'Intérieur.

« Cela me fait songer aux mariages arrangés entre des parties qui devraient s'accorder à l'insu de leur plein gré », commentait Claude Eerdens (PS), bourgmestre d'Andenne, avec ironie. Et Thonne fort de la cité des Ours de rappeler que des recours au conseil d'Etat ont été déposés. Comme l'on sait, l'avis de l'auditeur est favorable à la réforme, s'appuyant entre autres sur le principe de l'autonomie communale. Le clan